Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260720-2026JUILLET57-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRÉDIAS
SEANCE DU LUNDI 20 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**
Nombre de conseillers en exercice : **15, Présents : 13 Votants : 14**
Date de convocation et affichage **: 10 juillet 2026**
Etaient présents : **Catherine TIENGOU, David CRESPEL, Stéphanie RENOUVEL, Jacky BOISGERAULT, Serge ROCHARD, Florence DELALANDE** *(quitte la séance à 21h38, présente jusque délibération2026-059)*, **Nicolas PLESTAN** *(arrivé pour la délibération 2026-050)*, **Annabelle HAGUET, Mélanie ESSIRARD, Enzo ROUILLE, Joseph POIRAUDEAU, Béatrice SOURISSEAU, Cécilia LEBRET.**
Absents : **Kévin LEROUX, Claude BOURDON (pouvoir à Béatrice SOURISSEAU),**
A été désignée secrétaire de séance **: Stéphanie RENOUVEL**

ORDRE DU JOUR : Approbation du Procès-verbal du 5 juin 2026-BAIL APPARTEMENT ÉCOLE : Renouvellement du bail. RESSOURCES HUMAINES : Contrat groupe assurances statutaires : participation à la mise en concurrence du CDG22. BÂTIMENTS : Église : Convention Fondation du Patrimoine. -École : Devis dossier technique amiante. AFFAIRES SCOLAIRES : Facturation RPI. BUDGET-FINANCES : Régularisations comptables. -Taxe sur les logements vacants. DÉFENSE INCENDIE SÉCURITÉ : Défense incendie. -Réserve communale de protection civile. -Plan Intercommunal de Sauvegarde. URBANISME : Évolution du document d'urbanisme (carte communale - PLU). QUESTIONS DIVERSES *Compte-rendu des diverses commissions ou réunions*

Séance du 20 juillet 2026 -2026-057 Objet **: DÉFENSE INCENDIE – SECURITE – Désignation correspondant**

Les membres de l'assemblée ont été destinataires du courrier de la préfecture invitant la commune à nommer un conseiller municipal correspondant incendie et secours.

Rôle du correspondant *:*

• participer à **l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels,** administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échant, de la commune.

• concourir à la **mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune** aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde.

• concourir à la **mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification** et d'information préventive.

• concourir à la **définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie** de la commune.

Le correspondant informera périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mènera dans son domaine de compétence.

Madame la Maire propose de nommer Monsieur Serge ROCHARD pour cette mission. En effet, dans le cadre de la sécurité, il déjà pu assister à des réunions d'informations et d'exercices pratiques avec le SDIS.

Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 (dite Loi MATRAS) visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers professionnels
Vu le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie secours

Les membres du Conseil municipal, après avoir pris connaissance du rôle de correspondant incendie et secours, en avoir débattu et délibéré, décident, par quatorze voix :

- **DE NOMMER Monsieur Serge ROCHARD en tant que correspondant.**
- **D'AUTORISER Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération**

Certifié exécutoire

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

MAIRIE DE TRÉDIAS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Côtes-d'Armor

Stéphanie RENOUVEL
Secrétaire de séance